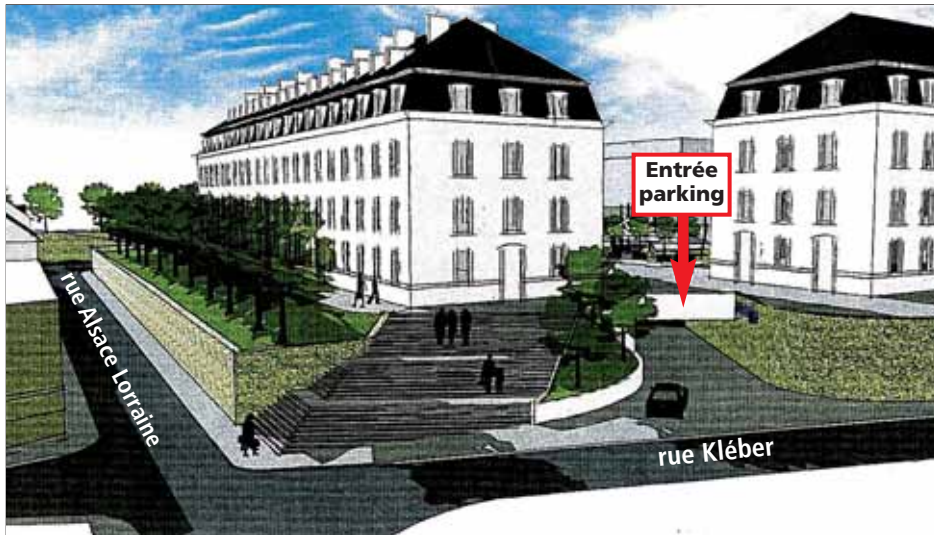


Un parking de 306 places d'ici 2012



Le futur parking de Charner sera enterré, l'entrée se faisant rue Kléber.

Charner

Lors de précédentes délibérations, la Ville avait opté pour la construction d'un parc de stationnement souterrain de 300 places à Charner. « Il tient compte des perspectives de développement de la ville », a souligné Bruno Joncour : le site Charner, son hôtel, son centre d'affaires, son école des Beaux-Arts et, à deux pas, la gare, son pôle d'échange multimodal, sa ZAC et ses futurs bureaux. « Il permettra de reconstituer l'existant » : l'actuel parking Charner laissera place à un espace public aménagé par la Ville, le stationnement sera également supprimé sur l'esplanade Alfred-Jarry. Enfin la ligne de bus TEO, en site propre, entraînera également une réduction du nombre de places de stationnement sur la voirie. Charner est conçu comme un « parking de proximité », afin de répondre aux besoins du quartier (habitants, cliniques...) et à son développement futur. Sachant que les différents partenaires du pôle d'échange multimodal privilégient un parking de 400 à 600 places au sud de la gare (côté Robien) pour les usagers des trains régionaux et grande vitesse (TER et TGV).

Un équipement moderne

La société Auxifip réalisera le parking de Charner et ses 306 places. Elle a présenté un dossier technique de qualité : parking enterré sur deux

niveaux, entrée des voitures rue Kléber ; voies larges (5,5 mètres) et nombre de poteaux réduit facilitant l'accès aux places de stationnement ; trois escaliers et deux ascenseurs pour les piétons (près du Bd Charner et du bâtiment B) ; un local à vélos au niveau - 1.

Parking géré par la Ville

La formule du bail emphytéotique, forme de partenariat public/privé, a été retenue. Auxifip prévoit 7591743 € HT de dépenses sur ce projet (l'assiette de financement, comprenant travaux, maîtrise d'œuvre et autres frais). Elle remet le parking à la Ville, qui en assure l'exploitation. En contrepartie cette dernière versera pendant 30 ans un loyer annuel calculé sur cette assiette de financement, par référence à un index ; le montant sera coté lors de la prise d'effet de la location (selon qu'un loyer progressif ou fixe est retenu, le montant variera de 418000 € à près de 500000 € HT). La Ville voit dans ce choix différents avantages : « la livraison à la Ville d'un parking moderne et adapté aux besoins, de qualité, l'entretien et la garantie du gros œuvre étant assurés par le constructeur ; la totale maîtrise conservée par la Ville sur la gestion de service public ; le partage des risques comme dans tout partenariat public privé », a précisé Marie-Claire Diouron, maire adjointe en charge du développement. Les travaux doivent commencer en septembre 2010. Le parking sera livré au plus tard, début 2012. ■

permanences des élus

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition, sur R/V auprès de leurs secrétariats.

■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.

Mardi de 9h30 à 12h, sur R/V au 02 96 62 54 18.

■ Marie-Claire Diouron,

adjointe en charge de l'environnement, du développement, de la rénovation urbaine et de la coopération intercommunale.

Le jeudi de 16h à 18h. 02 96 62 55 85.

■ Yannick Mayeux,

adjoint en charge de l'aménagement de l'espace public, des transports et des relations européennes.

Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

■ Brigitte Blévin,

adjointe en charge de la culture, des ressources humaines, des relations publiques et de la coopération décentralisée.

Le mardi de 14h à 16h. 02 96 62 55 85.

■ Roger Bonnin,

adjoint en charge de la voirie, des travaux de proximité et de la sécurité.

Le vendredi de 10h à 12h. 02 96 62 56 95.

■ Odile Rault,

adjointe en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Le lundi de 10h à 12h. 02 96 62 56 95.

■ Pierre Delourme,

adjoint en charge de l'action sociale, des personnes âgées, des personnes handicapées et des finances.

Le mercredi de 14h à 16h. 02 96 62 55 85.

■ Joëlle Le Gagne,

adjointe en charge de la famille, de la petite enfance, de la santé et de la solidarité.

Le mercredi de 14h30 à 17h. 02 96 62 55 85.

■ Gérard Blégean,

adjoint en charge de la jeunesse, des sports et de la vie des quartiers.

Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

■ Philippe Guéniffey

adjoint en charge de la démocratie locale, du patrimoine, de l'administration générale et des nouvelles technologies.

Le vendredi de 14h à 17h. 02 96 62 56 95.

■ Élisabeth Séité,

adjointe en charge du commerce, du tourisme et des animations de la ville.

Le lundi de 14h à 16h. 02 96 62 55 85.

■ Jean-Jacques Fuan,

adjointe en charge de l'urbanisme, de l'habitat, de la communication et des relations avec les entreprises.

Le mercredi de 9h à 12h. 02 96 62 56 95.